

Salaire / Ségur, Classification, Ordres professionnels... Réagissons! Toutes et Tous en Grève Jeudi 21 Janvier 2021

Après des années de mépris, où nous avons subi une dégradation constante de nos conditions de travail croisée à une diminution de nos rémunérations, il est temps que notre employeur entende et respecte les salariés. Le droit d'opposition à la classification (approuvée par un seul syndicat minoritaire) montre l'exaspération du personnel qui refuse et n'acceptera plus cette politique de régression et qui désormais veut être entendu. En se mobilisant le 21 janvier, les salariés de l'UGECAM portent haut et fort plusieurs revendications :

✓ **Ségur de la Santé** : application de la revalorisation salariale pour tous (183€ mensuel net pour les salariés du siège et des établissements médico-sociaux). Solidarité entre tous les salariés de l'UGECAM. Refusons l'injustice, les politiques discriminatoires, qui fragilisent l'ensemble des salariés.

✓ **Redistribution de l'enveloppe de la classification** : suite au refus du projet, qui ne faisait qu'accroître les effets déjà néfastes de la classification actuelle (individualisation du salaire, non reconnaissance des qualifications et de l'expérience...), la CGT demande la redistribution de l'enveloppe de 80 millions d'euros.

✓ **Ordres professionnels** : alors que la direction de l'UGECAM vient de rappeler, sous forme de menace, l'obligation d'adhésion, la CGT lui rappelle sa demande (selon le principe d'équité entre tous les salariés de l'institution) de prise en charge par l'employeur de la cotisation aux ordres professionnels obligatoires (IDE, Kiné, Médecins), celle des médecins conseils l'étant par les CPAM.



En ce début d'année, après le refus du projet de classification, les salariés ont montré leur détermination à ne plus subir. Poursuivons la mobilisation ! Faisons nous entendre !

Toutes et Tous en grève jeudi 21 janvier 2021 pour

- ◆ Application du Ségur de la Santé pour tous (siège et médico-social)
- ◆ Redistribution de l'enveloppe de 80 millions d'euros (pour les salariés)
- ◆ Prise en charge par l'UGECAM de la cotisation aux ordres professionnels

**Préavis de grève sur la journée (ou nuit) - 1/2 journée
55 mn (en début ou fin de poste ou de 13h à 13h55)**